

par A. R.

Henri GRÉGOIRE

La "conversion" de Constantin

Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*

t. XXXVI, n° 2 (1930-1931)

IMPRIMERIE
MEDICALE ET SCIENTIFIQUE (S. A.)
34, rue Botanique
BRUXELLES

1931

Bibliothèque Maison de l'Orient



135777

Henri GRÉGOIRE

*à M. Salomon
Reinach*

*avec l'expression remer-
ciés de ma reconnaissance
et de mes adieux*

La "conversion"
de Constantin

Henri Grégoire

Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*

t. XXXVI, n° 2 (1930-1931)

IMPRIMERIE
MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE (S. A.)
34, rue Botanique
BRUXELLES

1931

La " conversion " de Constantin (1)

PAR

M. HENRI GRÉGOIRE

Les deux blocs : l'Orient chrétien et l'Occident païen

Ad. Harnack, qui vient de mourir, n'a peut-être pas écrit de livre plus durable que sa *Mission und Ausbreitung des Christentums*, dont il a paru jusqu'à quatre éditions. Cet ouvrage est comme résumé par deux cartes, qui trouveront place dans les atlas les plus élémentaires. L'une nous montre les localités où il existait, sous Marc-Aurèle, des communautés chrétiennes; l'autre, au moyen de teintes diverses, allant du rouge foncé au blanc en passant par le rose, représente la densité approximative de la population chrétienne dans toutes les provinces de l'Empire, au début du IV^e siècle. Ces deux cartes nous révèlent au premier coup d'œil un fait considérable. Le pays où le christianisme a eu le plus de succès, depuis ses premiers pas jusqu'à la victoire finale, c'est l'Asie Mineure. De dire pourquoi, ce serait long peut-être, encore que plusieurs raisons de cette sympathie anatolienne pour la nouvelle foi soient évidentes. La prédication de Paul a trouvé dans l'*hinterland* d'Asie Mineure des auditoires prédestinés. Le grec vulgaire de l'Apôtre des gentils parut vraiment la langue du Saint-Esprit à une société composée, en parties inégales, de colons juifs hellénisants et d'indigènes hellénisés. Certes, Lycaoniens et Phrygiens, Galates aussi peut-être, usaient encore entre eux de leurs dialectes; mais ils

(1) D'un livre en préparation: *Constantin: L'Histoire et la Légende*. On nous excusera d'avoir, dans cet article, réduit l'annotation au strict minimum, et d'avoir tu bien des faits considérables. Qu'on n'argumente point contre nous *ex silentio*...

parlaient de plus en plus cette κοινή qui leur servait de truchement à l'égard des Juifs, de même qu'ils penchaient de plus en plus, faute d'une véritable religion nationale, vers le monothéisme des Sémites établis parmi eux. En plein progrès matériel, et à demi détachés, semble-t-il, de leurs cultes locaux obscurs et barbares, la haute culture hellénique ne les avait pas encore atteints : heureusement pour Paul qui, arrivant deux siècles plus tard, aurait sans doute rencontré, sur le plateau anatolien, l'indifférence et l'hostilité que lui opposèrent les marchands d'Ephèse et les sages d'Athènes. Longtemps, Paul craignit, les Actes nous le disent, de quitter le théâtre de ses premiers exploits : l'Esprit lui interdisait d'abandonner ses Phrygiens et ses Galates pour pénétrer dans l'Asie romaine, la province aux grandes métropoles hellénistiques, pleine de temples respectés, d'idoles fameuses, d'atticistes et de philosophes. En revanche, comme s'il avait eu conscience de la parenté ethnique des Phrygiens, des Thraces et des Macédoniens, il passa la mer, plein d'une espérance prophétique, et retrouva à Philippes et à Berrhée les succès de Perge, de Lystra, de Derbe et d'Antioche pisidienne. Mais, répétons-le encore, car c'est un des grands faits encore généralement méconnus de l'histoire du monde, c'est principalement sur le plateau anatolien que les églises apostoliques prospérèrent. Ad. Harnack, sur sa seconde carte, teinte en rouge foncé l'Asie Mineure. Il estime donc qu'au moment où commença la persécution de Dioclétien, la moitié au moins de la population de ces contrées professait la religion nouvelle. Et l'éloquence des « pierres qui crient » confirme le témoignage des textes patristiques. Nous n'avons pas, pour tout l'Occident, en dehors des catacombes romaines, une seule inscription chrétienne antérieure à la paix de l'Eglise, tandis que la Phrygie nous a livré de véritables séries épigraphiques, où des chrétiens, bien avant Constantin, ont indiqué, suggéré, proclamé leur foi et souvent même signé de leur nom : *χρηστιανοί*. On distingue, en effet, deux groupes principaux d'inscriptions chrétiennes : les crypto-chrétiennes, reconnaissables à des formules prudentes, neutres en quelque sorte, et celles que nous avons appelées phanéro-chrétiennes, c'est-à-dire celles qui, sans réticence et non sans provocation, font profession ouverte de christianisme. Celles-ci abondent dans la Phrygie du nord ; celles-là carac-

térisent la Phrygie méridionale et la Pisidie. M. Calder estime que cette répartition géographique correspond à deux nuances de christianisme : les inscriptions dites d'Eumenia seraient les témoins d'un état d'esprit à la fois prudent et tolérant, inspiré par la grande Eglise, ennemie des provocations inutiles ; les auteurs des audacieux *tituli* du type *Χρηστιανός Χρηστιανοίς* seraient des fanatiques, des hérétiques, des montanistes, toujours prêts à courir au-devant du martyr. Hypothèse séduisante et qui, en effet, nous a séduit jadis, mais qui nous paraît de moins en moins démontrée. Cette famille d'inscriptions, si provocantes selon M. Calder, ne confirme-t-elle pas plutôt ce que nous devrions savoir : c'est qu'en dépit d'une certaine fable, la guerre aux chrétiens ne fut nullement, au III^e siècle, la règle, mais seulement l'exception ? Après l'édit de Gallien, qui mit fin, en 260, à la persécution de Dèce et de Valérien, le christianisme fut, sinon reconnu, tout au moins toléré par l'Etat et par la police. Et c'est dans une paix profonde que la nouvelle religion a pu conquérir peu à peu la majorité, même, semble-t-il, dans les conseils municipaux. Mais ceci n'est vrai, disons-le une fois encore, que de l'Asie Mineure, de l'Arménie, et, dans une mesure bien moindre, de l'Egypte. Sauf Edesse et le littoral, les pays sémitiques ne sont guère entamés, tandis que le christianisme s'est répandu largement en Thrace, en Macédoine et sur les côtes grecques. On peut dire, en résumé, que vers 301, l'Orient hellénisé est conquis. Quel contraste avec l'Occident ! Là s'étendent d'immenses régions laissées en blanc sur la carte de Harnack. Il n'y a qu'une Eglise chrétienne de langue latine qui compte vraiment, c'est celle de Carthage. L'Eglise de Rome, qui semble faire exception à la « règle », est grecque de langue. Tout l'intérieur de l'Italie est resté païen, ainsi que l'Espagne et la Gaule, sauf la côte méditerranéenne et la vallée du Rhône. Je le sais, il y a un moyen de mettre ces faits d'accord avec l'histoire du triomphe du christianisme. On explique que le centre de gravité de l'Empire romain s'était déplacé de l'ouest à l'est, et que la christianisation de l'Empire n'est qu'un aspect particulier de son orientalisation. Constantin avait vécu à Nicomédie. Il y aurait été frappé de la prédominance des fidèles. Il y aurait appris à connaître le symbole de la nouvelle foi, le monogramme qu'il fit graver sur le bouclier de

ses soldats, à la veille de la bataille du Pont Milvius. C'est à peu près ce qu'affirme M. Harnack en terminant sa *Mission und Ausbreitung*.

Un paradoxe historique.

Il aurait été plus franc de reconnaître que le progrès de la recherche historique, au lieu d'éclaircir le problème, n'a fait que l'obscurcir en lui donnant l'aspect irritant d'un paradoxe. Considérons, en effet, l'attitude des empereurs de la tétrarchie à l'égard de la question religieuse. Que constatons-nous ? Après quarante ans de paix, la persécution se ranime et prend les allures d'une guerre d'extermination. C'est la persécution de dix ans, la persécution par excellence, et les martyrologes traduisent ce fait en qualifiant d'« anciens martyrs » les rares confesseurs qui ont souffert antérieurement à cette période héroïque et sanglante. Or, qui est responsable de ces massacres au cours desquels des villes entières ont péri, et notamment cette Eumenia phrygienne si comp'ètement christianisée pendant la seconde moitié du III^e siècle ? Sans aucun doute possible, les « responsables » sont les empereurs d'Orient, Dioclétien, Gallère, Maximin, dont les sujets étaient en masse, en majorité, parfois en totalité, chrétiens. Dans l'occident resté païen en bloc, au contraire, c'est la tolérance. Constance Chlore n'exécute que mollement les édits de persécution. Maxence, dès son usurpation, favorise les fidèles de Rome ; il suffit de citer le nom de Constantin pour évoquer le triomphe de la croix. Ainsi, ni les persécuteurs, ni les protecteurs du christianisme n'ont eu politiquement la moindre raison de faire ce qu'ils ont fait. C'est ce qu'affirment O. Seeck, F. Lot, E. Stein, dont il est bien permis de dire que ce sont trois écrivains « anticléricaux ». C'est que, a dit Seeck, s'il faut éliminer de l'histoire le miracle, il n'en faut point éliminer le facteur proprement religieux. Constantin, en particulier, a pris soudainement l'attitude la plus inexplicable. L'absurdité même de sa détermination prouve la sincérité de sa conversion. Et toute l'évolution historique qui suit la bataille du Pont Milvius, y compris la fondation de Constantinople et la genèse même de l'Empire byzantin, résulterait d'une sorte de hasard, d'un fait imprévisible d'ordre psychologique

ét parfaitement individuel : l'illumination de Constantin par la clarté mystique de la foi. Il est merveilleux de voir revenir ainsi à des conceptions de l'histoire qu'on croyait périmées, des érudits non seulement étrangers, mais hostiles à toute croyance positive. On entend bien que si feu Otto Seeck et M. Ferdinand Lot, en violente réaction contre les Burckhardt et les Duruy — sans parler de Voltaire — bannissent résolument de l'esprit de Constantin, au moment de sa grande « crise », toute considération politique, c'est par le souci, purement scientifique, de tenir compte de la « mentalité » des hommes du IV^e siècle. « Qu'on nous montre, s'écriait Seeck, qu'on nous montre à cette date un seul athée, un seul indifférent, et nous croirons que Constantin a pu mêler des calculs réalistes aux affaires de la religion. » C'est opposer, en quelque sorte, la question préalable à toute recherche des mobiles politiques de Constantin. Mais, même cette recherche admise, M. Lot décide, nous l'avons vu, que ces mobiles seraient impossibles à découvrir, puisque l'intérêt politique de Constantin était non de favoriser, mais de persécuter une religion qui était celle de l'infime minorité de ses sujets : « il aurait dû se faire le champion du paganisme ». Et, généralement, dans cette formidable révolution, tout s'expliquerait par les convictions religieuses des empereurs. Constantin se convertit brusquement, comme l'affirme d'ailleurs la tradition ecclésiastique. Cette conversion fut une faute politique qui tourna bien, grâce au hasard ou à la Providence, grâce aussi, sans doute, à son génie militaire. Dioclétien, Galère et Maximin, tout aussi sincères que Constantin, prirent passionnément et follement, le parti des anciens dieux, dont l'Anatolie, cœur de l'Orient, si nous osons dire ainsi, ne voulait plus. Ils échouèrent et périrent misérablement.

Au risque de paraître donner dans un rationalisme réactionnaire et de mauvais ton, nous nous permettrons de critiquer cette théorie historique. Nous examinerons dans quelles circonstances les empereurs se sont déterminés soit à frapper, soit à flatter le christianisme, et nous n'aurons pas de peine, croyons-nous, à faire voir que les véritables motifs de mesures souvent contradictoires ne sont pas sans lien avec la conjoncture politique du moment. Les hommes de la tétrarchie ne sont pas seulement les héros ou les monstres de l'histoire ecclésiastique ; ils

ne sont pas uniquement les champions de la lutte finale entre les deux religions; ce sont des politiques et des militaires de génie, ou tout au moins d'un très grand talent. L'histoire de chacun d'eux nous permet de reconnaître l'idéal politique qui les inspira, les « grandes lignes » qu'ils ont suivies, avec la logique relative dont s'accommodent les contingences historiques. S'ils ont varié, et ils ont varié presque tous, et fort souvent, c'est précisément sur le point de la religion. Et c'est justement sur ce point-là qu'il nous paraît difficile de leur prêter des convictions bien assises et d'ordre transcendant. Mais nous nous garderons de formuler dès à présent des conclusions qui se dégageront d'elles-mêmes, croyons-nous, d'un résumé historique fondé sur les textes contemporains.

La politique persécutrice de Galère.

Il s'agit d'abord de rechercher les raisons qui poussèrent Dioclétien, empereur depuis 284, à renouveler la persécution qui porte son nom. Relisons le *De mortibus persecutorum*, qui n'est peut-être pas de Lactance, mais qui fut écrit au plus tard en 316. On y voit que l'idée d'une persécution dans le style de Dèce paraissait, au début du IV^e siècle, dans la 18^e année de Dioclétien, à la plupart des esprits modérés du parti païen, une entreprise surannée et une folie dangereuse. On n'avait pas oublié l'échec lamentable de Dèce et de Valérien. Lactance attribue à l'influence personnelle du César Galère la funeste décision. « Pour ce qui est de Dioclétien, dit le *De Mortibus*, chap. IX (je cite une vieille paraphrase), quoique par sa mauvaise conduite et par celle des deux Maximien, ses collègues (Maximien Auguste et le César Maximien que nous appelons Galère), il eût causé de grands désordres dans tout l'Empire et qu'en particulier il eût commis beaucoup de crimes très énormes, il eut toujours d'heureux succès tant qu'il ne se souilla point par l'effusion du sang des justes. » « Galère, dit très justement Mgr Baffol, fut le premier gagné à l'idée de persécution, et sans doute lui fut-elle inspirée par des considérations militaires : fortifier la discipline en épurant l'armée de tous les dissidents du culte officiel... Cette épuration de l'armée, qui précéda de quelque temps la persécution proprement dite, doit s'entendre de l'ar-

mée de Galère, c'est-à-dire des camps du Danube. » Dioclétien ne prit la même mesure que plus tard, à l'instigation du *magister aruspicum* Tagis. Mais c'est seulement pendant l'hiver de 302-303 que Galère, venu de Sardique, ou Sofia, sa capitale, auprès de Dioclétien, à Nicomédie, réussit à persuader la « Vieille Sagesse », comme dit Mgr Duchesne, d'entreprendre l'extermination de la nation chrétienne. L'influence de Galère était grande en ce temps-là. Depuis 297, nous devons voir en lui le *spiritus rector* de la tétrarchie. C'était vraiment l'épée de Rome. Il avait remporté sur la Perse une victoire éclatante. Et les victoires décisives de l'Empire sur les confins persiques sont bien rares. Galère avait eu l'honneur de venger la déroute, la captivité et la mort de Valérien. Ce triomphe fut, on l'oublie trop souvent, le grand succès de la tétrarchie. Et c'était l'œuvre personnelle d'un César, dès lors plus puissant que les Augustes. Aujourd'hui encore, l'arc de triomphe de Salonique, commémoratif de la victoire de 297, nous montre les Perses, vêtus des anaxyrides nationales, offrant leur hommage aux empereurs victorieux. Galère était l'idole de l'armée. Et cette armée, dont les plus solides contingents étaient fournis par les paysans du Danube, était fanatiquement païenne. Galère, comme la plupart des souverains de la tétrarchie, était du même pays que ses soldats. Il était né près de Sardique (Sofia). Sa mère était daco-romaine, née au-delà du Danube, une « transdanubienne », dit Lactance, qui la qualifie de *mulier admodum superstitiosa*, adoratrice des divinités des montagnes, *deorum montium cultrix*. Nous connaissons assez bien l'état religieux des provinces daciques et moésiennes à cette époque. Les beaux travaux de M. Pârvan ont confirmé qu'aucun pays n'était resté plus étranger à toute influence chrétienne. Le domaine roumain actuel est la seule partie du domaine roman où le mot *biserica* (*basilica*) sert à désigner l'église : et c'est un terme du IV^e siècle, qui n'a pu se répandre qu'après la victoire complète du christianisme, puisqu'il implique des édifices du culte chrétien rivalisant de splendeur avec les somptueuses basiliques païennes. Ces « dieux des montagnes », ces divinités silvestres et agrestes auxquelles la mère de Galère était si attachée, nous les connaissons par les inscriptions : c'est Silvanus, c'est Diane, dont le nom survit en roumain (*zanatic*).

C'est l'influence de sa mère, une bigote haïssant les chrétiens, et plus encore la pression d'un corps d'officiers, désireux, sans doute pour des raisons d'avancement, d'écarter un élément suspect de tiédeur à l'égard des institutions, qui portèrent le César du Danube à se présenter à la majorité païenne de tout l'Empire et à l'opinion militaire comme le champion du culte officiel. Galère, on peut le croire, comptant sur son immense popularité, aspirait dès lors à rétablir à son profit l'unité impériale. Dans les conférences de 302-303, il brusqua Dioclétien. La persécution fut son œuvre et son instrument. Deux ans plus tard, il était assez fort pour faire un véritable coup d'Etat. La fable convenue nous représente toujours Dioclétien, après vingt ans de règne, abdiquant conformément à son programme et faisant abdiquer son collègue Maximien pour livrer les deux places d'Auguste à Galère et à Constance. Mais, ici encore, Lactance, notre informateur le plus sûr, attribue à Galère l'entière responsabilité de la fameuse abdication. D'après lui, et nous ne voyons pas comment on peut douter de son récit naturel et circonstancié, Dioclétien était gravement malade. A son retour de Rome et de Ravenne (304), « sa santé fut si altérée qu'il tomba dans une longue maladie dont il ne fut jamais quitte... A Nicomédie, sa maladie devint si dangereuse qu'on fit partout des prières pour sa vie. Le 13 décembre, le bruit de sa mort se répandit par tout le palais... Cela vint enfin à être universellement cru et s'il ne se fût pas montré le 1^{er} mars, il n'eût pas été possible de persuader le peuple qu'il fût encore vivant. Une année de maladie l'avait si fort changé que ceux qui le connaissaient le mieux crurent à peine que c'était lui-même. » C'est là-dessus que Galère vint à Nicomédie pour arracher à ce moribond l'abdication. Déjà, il avait engagé Maximien à se retirer, non sans quelque pression militaire. « Quant à Dioclétien, dit Lactance, il usa plutôt de la persuasion que de la menace, mais il y eut beaucoup de conférences où Dioclétien fit force objections, offrant même à Galère de partager son titre d'Auguste. » Non seulement Dioclétien dut se soumettre comme Maximien, mais les deux Augustes démissionnaires, comme d'ailleurs Constance Chlore, eurent l'humiliation de voir Galère choisir ses Césars parmi ses familiers : ce furent un *adulescens quidam semibarbarus*, le neveu inconnu de Galère, dace comme lui,

Maximin Daïa, à qui l'on donna l'Égypte et la Syrie, et Sévère, un officier de la campagne de Perse, qu'on voulut imposer à l'Italie. Maxence, fils légitime de Maximien, et Constantin, bâtard de Constance, se voyaient écartés de la succession. Lactance nous a peint en traits inoubliables la stupéfaction du peuple qui assistait à la fameuse proclamation du 1^{er} mai 305. « Lorsque Dioclétien proclama les deux noms inconnus de Sévère et de Maximin, chacun en fut surpris, et parce que Constantin était présent, on se mit à s'entre-demander s'il avait changé son nom en celui de Maximin. Mais au grand étonnement de tous les spectateurs, Galère, repoussant Constantin, fit avancer Daïa... » On lira le reste dans Lactance, et quand on l'aura lu, on comprendra, nous en sommes persuadé, la frappante unité d'une politique admirablement conséquente avec elle-même. Galère, sauveur de l'Empire en 297, était, il faut le répéter, l'épée de la tétrarchie. Il suffit d'une menace de cette épée pour imposer en 303, à l'Auguste de Nicomédie, entouré de chrétiens jusque dans son palais, et qui connaissait bien la force des fidèles dans ses provinces, la politique de persécution voulue par l'état-major du Danube. Il suffit d'une autre menace de cette épée, en 305, pour précipiter la double abdication. En résumé, depuis 297, toute la politique romaine s'explique par la volonté et les desseins personnels de Galère. Il a voulu mettre à tous les postes de quelque importance des hommes à lui : à la tête de l'armée d'abord, à la tête de l'Empire ensuite. Vainqueur des Perses, exterminateur des chrétiens, *Persicus* et « *Christianicus* », tels sont les titres par la vertu desquels il comptait s'imposer à l'Empire tout entier, et se recommander, en attendant, à l'Occident païen, qu'il ne gouvernait pas encore en personne. Il avait besoin de cette propagande pour évincer de dangereux compétiteurs, comme le fils de Maximien et le fils de Constance.

Voilà les faits, tels qu'on les trouve dans le récit d'un témoin oculaire ; et dans un mémoire récent, M. Stade fait certainement fausse route, lorsque, au mépris du témoignage de Lactance, il s'efforce, une fois de plus, de déplacer les responsabilités. Dioclétien prenant l'initiative de la persécution, qui serait l'avant-dernier article de son programme longuement mûri et réalisé par étapes, Dioclétien couronnant son œuvre de restauration et de sagesse en démissionnant *motu proprio*, en exécution

de son règlement tétrarchique, telle est la légende. Dioclétien persécuteur malgré lui et démissionné par Galère, voilà la vérité. Galère se posant vis-à-vis de l'armée et des occidentaux en défenseur du territoire et du culte national, tout en préméditant de saisir la succession de Dioclétien, vieux, malade et discrédité, telle est l'évidence. Le voilà tout près du triomphe suprême. Il va gouverner l'Italie, l'Afrique et la Gaule par sa créature, Sévère, l'Orient égyptien et syrien par son autre créature, Maximin. Constance, son collègue à l'augustat, est malade. Mais il tient en réserve un officier encore de son glorieux état-major, qu'il destine d'emblée au titre d'Auguste et à la succession de l'empereur des Gaules : Licinius.

Galère Auguste fut moins heureux que Galère César. « La Providence, dit Lactance, allait déjouer tous ses plans. Comme il avait Dieu pour ennemi, tous ses projets se tournèrent en fumée. » Constantin, retenu en otage à la Cour de Nicomédie, s'échappa clandestinement. Il réussit à rejoindre Constance agonisant, et fut proclamé empereur par ses soldats à York, en Bretagne (306). De même, la vieille Rome, mécontente d'être traitée en ville de province et d'être privée de son antique privilège fiscal, se souleva. Les prétoriens portèrent Maxence à l'empire, et Maxence, qui avait besoin du prestige et des conseils d'un Auguste ci-devant légitime, rappela son père, le vieux Maximien. Sévère, l'homme de Galère, repoussé de Rome, abandonné par ses troupes, mourut dans Ravenne. Les deux compétiteurs, haïs et redoutés de Galère, et que toute sa politique, depuis si longtemps, avait tendu à écarter, étaient empereurs malgré lui. Lui-même accourut en Italie, mais ne put prendre Rome et dut battre en retraite. Heureusement, Maximien se brouilla avec son fils, et chercha un refuge auprès de Galère. Ce fut pour ce dernier un retour de fortune. Et l'on vit se réunir le premier de ces congrès par lesquels, au cours de l'histoire, et de l'histoire la plus moderne, les organisateurs de l'ordre européen ont souvent essayé de rétablir un statut troublé par la « révolution ». Je veux parler du congrès de Vienne... ou plutôt de Carnuntum, mais il s'en faut de quelques kilomètres seulement. Au congrès de Carnuntum, dans cette ville, ou plutôt dans ce camp du Danube placé sous l'invocation de Mithra l'invincible, Galère s'efforça de restaurer la tétrarchie et de préparer le

châtiment des « tyrans » ou usurpateurs qui avaient si gravement dérangé sa politique. Ce fut un congrès d'empereurs. On y vit reparaitre jusqu'au vieux Dioclétien. Mais ce fut pour sanctionner une fois de plus les décisions de Galère. Son candidat, Licinius, prit la place de Sévère et fut chargé de liquider la « tyrannie » de Maxence. Quant à Constantin, on prit le parti de tolérer son usurpation, et même de la légaliser, sans lui reconnaître toutefois le nom d'Auguste. Ce fut le dernier succès de Maximien Galère. En attendant, il y eut six empereurs à la fois. Licinius resta prudemment en Pannonie, peu pressé qu'il était de subir le sort de Sévère.

Dans cette confusion universelle, il n'y a qu'une chose tout à fait claire. C'est l'attitude des empereurs à l'égard du christianisme. Elle nous paraît entièrement dominée par la politique générale. D'une manière presque absolue, on peut dire que les créatures de Galère s'identifient avec sa politique religieuse.

C'est seulement pendant une courte période où Maximin cherchait à manifester par tous les moyens son mécontentement à son Auguste Galère, que la persécution parut se calmer en Syrie, en Palestine et en Egypte. Maximin, en effet, comme le dit Lactance, refusait de se satisfaire du titre de César. La désignation de Licinius comme Auguste lui avait causé la plus vive irritation; il marqua son « indépendance » en prenant sur lui d'atténuer les mesures de rigueur, ce qui pouvait le rendre sympathique aux sujets chrétiens de Galère. Rien ne prouve mieux qu'à cette époque étrange trois choses s'identifiaient : l'ambition hégémonique de Galère, le « système tétrarchique », dont elle se couvrait pour ainsi dire, et la politique anti-chrétienne, qui était l'un de ses moyens de propagande.

La politique chrétienne de Maxence.

Si notre thèse est juste, il doit s'ensuivre, dans le camp opposé, une politique toute contraire. Evidemment, ni Constantin, ni Maxence, surtout lorsqu'ils dépendaient encore de Maximien, haut protecteur du culte d'Hercule, ne pouvaient songer à se faire chrétiens. Mais, bien plus nettement que ne le fit Maximin à ses heures d'opposition, ils devaient logiquement exploiter le mécontentement causé un peu partout par la per-

sécution. Et, logiquement aussi, celui qui devait faire le plus d'avances aux chrétiens, c'était le plus menacé, c'est-à-dire Maxence. Ici, nous heurtons de front une légende, encore bien vivante il y a peu de temps, la légende de Maxence persécuteur. Mais notre tâche, qui est de rétablir sur ce point la vérité historique, sera grandement facilitée par les travaux récents de Caspar, Groag et Pincherle (1). Ces historiens, ayant étudié, indépendamment l'un de l'autre, le règne de Maxence, ont reconnu et proclamé à l'unisson que ce tyran fut le premier bienfaiteur du christianisme. D'ailleurs le langage des plus anciens textes chrétiens et celui de la chronologie même sont assez clairs. Eusèbe, son pire calomniateur, accuse Maxence... d'avoir fait profession de christianisme : « Il fit des grimaces de piété, feignit d'avoir notre foi et ordonna à ses subalternes d'arrêter les poursuites contre les chrétiens (2). » En Afrique, on garda longtemps la mémoire d'un Maxence point du tout « grimaçant » : *Tempestas persecutionis peracta et definita est*, écrira Optatus de Milève : *iubente Deo, indulgentiam mittente Maxentio, christianis libertas est restituta...* Cette liberté, les chrétiens de Rome en jouirent depuis l'avènement de l'usurpateur, en 306; au fur et à mesure que Maxence perdit l'espoir d'être jamais reconnu par Galère, il accentua sa « christianophilie ». Dès son élévation à l'Augustat, il permit une élection pontificale. Le pape Marcellus fut choisi (juin 307), plus de trois ans après le martyre de son prédécesseur, Marcellinus (avril 304) : la persécution, sous Maximien, avait été si dure que la série des papes s'était trouvée interrompue ! Mais Maxence ne borna pas là ses bienfaits. Il eut, pendant un règne de six ans, toute une politique ecclésiastique qu'on peut résumer ainsi : arrêt de la persécution, rétablissement de la hiérarchie catholique, intervention paternelle dans les querelles intestines de l'Eglise romaine, édits de tolérance, enfin restitution des biens ecclésiastiques confisqués. Voici les faits, les dates et les textes.

(1) PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, article *Maxentius* (Groag); PINCHERLE, *La politica ecclesiastica di Massenzio*, *Studi di Filologia classica*, 7, 2 (1929), pp. 131-143. Voyez maintenant E. CASPAR, *Geschichte des Papsttums* (1930), p. 101. La mère de Maxence était chrétienne.

(2) EUSÈBE, *Histoire Ecclésiastique*, VIII, 14, 1 : εὐσέβειον ἐπιμορφάζων

La communauté romaine, comme l'Eglise d'Afrique, fut, dès la persécution, déchirée par l'affaire des *lapsi*. Ceux qui avaient faibli pendant la tourmente voulaient rentrer dans la communion de l'Eglise; et comme ils étaient nombreux, ils avaient de grandes prétentions, notamment celle d'être réconciliés sans pénitence. Marcel'us fut bientôt aux prises avec une majorité modérée qui protestait contre sa sévérité; il parut impossible au pouvoir de le défendre contre cette opposition. Une inscription damasienne dit de lui :

Finibus expulsus patriæ est feritate tyranni.

Ce féroce tyran est Maxence. Déjà, la légende s'est emparée de lui. En réalité, l'empereur voulait rétablir l'ordre dans l'Eglise romaine, et l'on peut être assuré qu'il prêtait le bras séculier à la majorité de cette Eglise pour refaire son unité. C'est déjà Constantin entre les donatistes et la grande Eglise, entre Arius et Alexandre.

On élut un pape intransigeant, Eusèbe, et un antipape indulgent, Héraclius. Plus que jamais, l'intervention de Maxence s'imposait. Il bannit les deux compétiteurs; et en 311, exactement le 2 juillet, Miltiade fut élu. Et aussitôt, Maxence lui accorda non plus seulement la pleine liberté religieuse, mais la restitution générale des propriétés de l'Eglise, confisquées ou séquestrées au temps de la persécution. Saint Augustin, dans son *Breviculus collationis cum Donatistis* (III, 34), nous a conservé le résumé de cet édit de restauration, dont, deux ans plus tard, le prétendu édit de Milan ne fera que reproduire les termes : *in quibus legebatur Melchiades (Miltiades) misisse diaconos cum litteris Maxentii imperatoris et litteris praefecti praetorio ad praefectum urbis, ut ea reciperent quae tempore persecutionis ablata memoratus imperator christianis jusserat reddi.* A ce moment, en Orient, l'édit de tolérance de Galère avait été promulgué, mais il ne parlait pas de restitution. Le tyran de Rome, on le voit, dans sa politique christianophile, était toujours en avance de plusieurs années sur ses collègues « légitimes ». Et notons que ces mesures décisives en faveur des chrétiens coïncident toujours avec une tension de ses rapports avec les « tétrarques ». Lorsqu'il fait élire Eusèbe, il vient de repousser Galère, et l'on va délibérer contre lui à Carnuntum. En 311, il

refuse de reconnaître le consulat régulier de Galère et de Maximin (*Maximiano VIII et Maximino II cons.*). Deux mois après l'élection de Miltiade, en septembre 311, il crée pour ses États des consuls particuliers. Faut-il insister davantage sur les raisons politiques de l'attitude de Maxence ? Son régime représente une véritable insurrection contre le principe tétrarchique, lequel se confond avec l'idée de persécution. Il cherche des alliés parmi les chrétiens de Rome, et surtout dans la puissante Eglise africaine. Il vient d'ailleurs (310-311) de reconquérir l'Afrique sur l'usurpateur Alexandre. Constantin, en somme reconnu par la tétrarchie, qui lui concède, sinon le titre d'Auguste, du moins celui de *Filius Augusti* (1), ne tient pas à rompre avec Galère, d'autant plus que ses relations avec Maxence sont détestables. En 310, il s'est débarrassé du vieux Maximien, lequel, depuis Carnuntum, a couru les aventures. Repoussé d'Italie, où il avait voulu reprendre pied, il était revenu en Gaule, auprès de Constantin, auquel il avait donné, dès 306, sa fille Fausta en mariage. Mais profitant d'une expédition de Constantin contre les Germains, il avait conspiré contre lui. Nous n'avons pas à faire ici la lumière sur ses intrigues ni sur leur fin tragique. Lactance prétend savoir que le *bis Augustus* avait comploté de poignarder, dans son lit, son gendre, opportunément remplacé par un eunuque grâce à une ruse de la fidèle Fausta. La version officielle de la Cour de Trèves, c'est que l'incorrigible aventurier avait fini par le suicide. Maxence, en tout cas, songeait à venger son père, d'autant plus qu'il y avait, entre les deux « empires », des régions contestées, l'Espagne et la Rhétie. Bref, la guerre se préparait, dès 311, entre l'empereur de Gaule et l'empereur de Rome, qui, à court d'argent, connaissait à son tour l'impopularité. Ces dissensions auraient pu faire le bonheur de Galère, s'il ne fût tombé gravement malade. Et tout à coup, au palais de Sardique, où le super-empereur se mourait du cancer, un coup de théâtre éclate : l'édit de tolérance du mois d'avril.

(1) Le même qui fut d'abord donné à Maximin.

L'édit de tolérance de Sardique (avril 311).
Licinius christianophile.

Les chrétiens considèrent non sans raison comme providentiel cet édit par lequel Galère, après huit ans de persécution, inaugurerait *in extremis* une politique qui était le désaveu de toute sa vie publique. La seule explication que Lactance et Eusèbe en donnent, c'est que Galère à l'agonie se crut frappé par le Dieu des chrétiens et résolut de l'apaiser par une éclatante palinodie. Il est inutile de reproduire le chapitre fameux où Lactance décrit avec une joie sauvage les progrès de l'horrible maladie : « Il languit dans ces terribles maux un an tout entier. A la fin, sa conscience se réveilla et l'obligea de rendre gloire à Dieu. Dans les intervalles de ses douleurs, il s'écriait seulement qu'il ferait rebâtir l'église de Nicomédie et qu'il réparerait les pertes qu'il avait causées. » Ce point de vue est bien naturel sous la plume de l'historien des *Morts des Persécuteurs*. Mais il est permis de le critiquer. L'édit, dont nous possédons le texte, conservé par Lactance et par Eusèbe, porte en tête les noms des trois empereurs : Galère, Licinius et Constantin. Le nom de Maximin manque, mais c'est probablement par erreur. Il est naturel qu'on se soit demandé, dans ces conditions, quel est le véritable auteur du document. On y trouve, à vrai dire, l'esprit de Galère : cet édit de tolérance commence comme un édit de persécution. Toute la première partie est pleine d'invectives à l'adresse des chrétiens; elle parle de leur opiniâtreté et de leur folie, et motive fortement, en les déclarant pleinement justifiées, les mesures prises pour ramener ces révolutionnaires à l'observation des institutions anciennes et nationales. L'octroi de la clémence impériale aux sujets rebelles (1) s'accompagne du plus étrange des « considérants » : la persécution d'une part, l'obstination des chrétiens d'autre part, disent à peu près les empereurs, avaient créé une catégorie nombreuse d'hommes ne participant plus à aucune religion, ni à celle de l'état, qu'ils avaient répudiée, ni à la leur propre, puisqu'il leur était interdit

(1) Voici les termes de l'édit: *Denuo sint christiani, et conventicula sua componant, ita ut ne quid contra disciplinam agant.* « Qu'il y ait de nouveau des chrétiens et qu'ils rétablissent leurs lieux d'assemblée, pourvu qu'ils ne fassent rien contre la discipline. »

de la pratiquer. Ce qui, sans doute, était contraire à l'ordre public. Enfin l'édit se termine ainsi :

« Par ce moyen nous espérons que les chrétiens, en considération de cet effet de notre clémence, prieront Dieu pour notre salut (ou : pour notre santé) et pour la continuation de la prospérité de la république. »

Il va de soi que, dans cette dernière phrase, on a reconnu une allusion à la maladie de Galère, pour en conclure que l'édit serait son œuvre personnelle. Mgr Batiffol et avec lui M. Eduard Schwartz, ont malgré tout beaucoup de peine à laisser au plus farouche ennemi du christianisme l'honneur d'avoir rédigé, de son propre mouvement, le premier texte intégralement conservé qui consacre officiellement la liberté du nouveau culte. Et prorrant de ce que l'édit semble porter, suivant l'usage, les signatures de tous les membres du collège impérial, Schwartz en attribue l'inspiration à... Constantin. C'est, on peut le dire, le dernier état de la légende constantinienne. De son vivant déjà, ses panégyristes chrétiens lui prêtent plus d'une initiative prise par d'autres en faveur du christianisme, et la suite de ce récit le montrera assez. Mgr Batiffol, dans sa *Paix constantinienne*, va jusqu'à soutenir que la phrase « nous espérons que les chrétiens prieront Dieu pour notre santé » n'a pas le moindre rapport avec l'agonie de Galère. Il s'agirait d'une clause de style. Voilà qui est inacceptable. Le ton maussade et furieux du préambule et l'allusion précise de la finale correspondent trop parfaitement aux sentiments qui furent toujours ceux de Galère et à l'état physique et moral qui devait être le sien en avril 311. Faut-il croire néanmoins que le moribond, lorsqu'il dicta cet édit, ne subit aucune influence et n'accepta nulle collaboration ? Non certes. Mais le seul collaborateur qui soit hors de cause est Constantin, résidant à des centaines de lieues de Sardique et préoccupé exclusivement des affaires occidentales, Constantin dont Galère n'eut jamais coutume de solliciter ou d'écouter les avis. Mais Galère avait alors à son chevet son vieux compagnon d'armes et son ami de toujours : Licinius. Le fait n'est pas généralement connu. A la suite de Duruy, plus d'un historien s'imagine que l'édit de tolérance fut rendu à Nicomédie. Or il résulte du texte même de Lactance que l'édit, envoyé à

Nicomédie, fut signé dans une autre ville. Et cette ville, nous l'avons dit déjà, est certainement Sardique, résidence habituelle de Galère. Licinius, Auguste de l'Illyricum, s'était, dit un texte précieux de l'Anonyme de Valois, après la conférence de Carnuntum, retiré dans sa Pannonie, c'est-à-dire à Sirmium (1). Mais Lactance affirme que Galère mourant recommanda à Licinius sa femme et sa fille, ainsi que son jeune fils Candidianus, dont il avait songé à faire son successeur. De même que la persécution était sortie, après de longues discussions, des conférences de Nicomédie, où Galère l'emporta sur Dioclétien, on peut croire que l'édit de tolérance de Sardique est dû à la pression de Licinius. Ce n'était pas seulement une affectueuse sollicitude qui avait appelé Licinius auprès de Galère mourant. C'était le désir de s'assurer l'héritage de l'aîné des Augustes : la Thrace d'abord, qui aurait pu échoir à Candidianus, l'Asie Mineure ensuite, que Licinius sentait menacée par l'ambition de Maximin, son rival depuis 308. Nous attribuons en définitive, et, en toute confiance, l'édit de tolérance de Sardique, car il faut lui restituer ce nom, à cette rivalité entre Licinius et Maximin, qui finira par provoquer le conflit armé de 313. Licinius, sans doute, n'obtint pas aisément du moribond la fameuse palinodie. Dans l'édit même, on surprend comme l'écho des discussions entre les deux Augustes, Licinius et Galère. Dans la forme, c'est une sorte de compromis. Il met fin, en fait, à la politique persécutrice de Galère; et en même temps, cette politique est, rétrospectivement sans doute, mais explicitement et très éloquemment justifiée. On comprend mal que l'empereur mourant se soit donné, de son propre mouvement, un démenti cruel pour son amour-propre. On comprend à merveille que Licinius, inaugurant dès lors l'attitude qu'il prendra si nettement en 313, se soit « annoncé » et recommandé à ces populations d'Asie Mineure qu'il espérait bien gagner comme celles de la Thrace, en suggérant au vieil Auguste un acte de clémence destiné à soigner sa propre popularité en Anatolie. Si Lactance n'a pas insisté sur ce rôle de Licinius en 311, c'est qu'il lui plaisait de représenter Galère comme vaincu, non par un homme, mais par un Dieu. En attribuant

(1) Tandis que Galère rentrait à Sardique.

la fameuse palinodie à Galère seul, le pamphlétaire chrétien éprouvait la même joie que ses imitateurs du V^e siècle, lorsqu'ils mettaient dans la bouche de Julien l'Apostat le « Tu as vaincu, Galiléen ! » Galère mourut peu de jours après « son » édit de tolérance (1). Licinius recueillit sans peine son héritage européen, jusqu'aux détroits. Mais en Asie, son rival Maximin l'avait gagné de vitesse. L'Auguste d'Égypte et de Syrie, avançant à marches forcées, atteignit le Bosphore avant que Licinius l'eût franchi. La question chrétienne jouait, dans cette lutte ou plutôt dans cette course pour l'Asie Mineure, un si grand rôle que Maximin n'eut garde de toucher à l'édit de tolérance que, sans le consulter, bien entendu, on avait signé de son nom (*communi titulo*, dit Lactance). Le préfet du prétoire Sabinus, d'accord certainement avec son maître, envoya aux gouverneurs de province une circulaire dans ce sens. La tolérance précaire de Maximin-Sabinus est motivée à peu près comme la clémence de Galère-Licinius (Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique*, IX, 1, 4-6) (2). Ainsi Maximin neutralisait l'effet de la politique religieuse de son adversaire : car nous pouvons, à ce moment précis, employer ce terme. D'autre part, le nouveau souverain de Nicomédie n'oublia pas de redresser un grief fiscal tout aussi criant que le grief religieux. Le 1^{er} juin 311, à peine entré à Nicomédie, il supprimait le *census* qui, depuis Galère, pesait si lourdement sur la population urbaine. Ses débuts étaient heureux. Maximin avait pris, à la joie générale des paysans chrétiens et des citadins « hellènes », possession de son nouveau domaine.

Licinius, battu sans avoir combattu, songea un instant à remettre au sort des armes le soin de reviser ou de confirmer un

(1) L'édit de tolérance de Galère fut affiché à Nicomédie le 30 avril 311 ; la mort de Galère fut annoncée dans la même ville au début de mai (Lactance, XXXV, 1, XXXV, 4). C'est dans le cours de ce même mois de mai que Maximin, devançant Licinius, occupa les diocèses d'Asie et de Pont. Et c'est le 1^{er} juin de la même année que, comme don de joyeuse entrée, il promulgua l'édit supprimant le cens. La présence de Licinius à Sardique est admise par Duchesne, Batiffol, Knipfing.

(2) La date de cette circulaire ne nous est pas connue avec une absolue certitude. Eusèbe la considère comme une réponse à la réception de l'édit de Galère. Hülle estime que Maximin la fit envoyer par Sabinus avant même « le départ précipité de Maximin pour l'occupation des pays de Galère, qui a suivi immédiatement l'annonce de la mort de cet empereur ». (*Toleranzverlasse röm-Kaiser*, 1895).

partage *de facto* qu'il trouvait désavantageux et même injurieux pour le *senior Augustus* qu'il était. Pendant quelques jours, les deux armées se trouvèrent face à face, séparées par la Propontide. Mais la guerre n'éclata que deux ans plus tard. Cette fois, Licinius, qui vraisemblablement n'était pas prêt, accepta le *parecchio* qu'on offrait de lui laisser. Pendant ces deux ans, Maximin fut maître de l'Asie.

Maximin recommence Galère.

L'alerte passée, je veux dire lorsqu'il crut la paix bien assise, il jugea inutile de rivaliser avec Licinius de bienveillance à l'égard de ses chrétiens. Il n'oubliait pas que sa politique de persécution répondait aux vœux de la majorité dans ses anciens Etats d'Egypte et de Syrie. Il avait dû ménager, par politique, au moment de la course aux détroits, les chrétiens du Pont et d'Asie. Mais, même dans ces diocèses nouveaux, les populations urbaines (qu'il avait dégrevées) restaient attachées au paganisme. Six mois environ après la « fausse paix » religieuse dont parle Eusèbe, c'est-à-dire à la fin de 311, Maximin redevenait Maximin. Eusèbe nous dit qu'il engagea les cités, par la promesse d'avantages fiscaux, à demander que les chrétiens fussent bannis de leur territoire. Et il reproduit la curieuse pétition des Tyriens avec la réponse des empereurs, louant la piété de leurs sujets et leur accordant la grâce « sollicitée ». La fameuse découverte d'Arykanda a pleinement confirmé les renseignements d'Eusèbe : ces quelques lignes gravées sur un éclat de pierre noirâtre, qui se trouvent aujourd'hui au musée de Constantinople, sont aussi précieuses pour le « contrôle » d'Eusèbe que le fut, pour celui de Thucydide, le fragment de marbre découvert jadis près du théâtre de Dionysos à Athènes, et où l'on peut lire quelques mots du traité de quadruple alliance conclu au V^e siècle entre Athènes, Argos, Elis et Mantinée. D'ailleurs ce pétitionnement antichrétien de 311-312 n'avait guère besoin de confirmation épigraphique. Maximin lui-même nous en parle assez clairement dans son rescrit à Sabinus. La seule chose qui soit en question, c'est la mesure dans laquelle ce pétitionnement fut volontaire ou forcé. Il est bien probable que la réponse à cette question doit varier

suivant les villes. Mais comme les convictions de Maximin, en matière de religion, sont exactement celles de Galère, il est clair qu'il a dû fortement encourager une initiative qui répondait à tous ses vœux. Nous n'avons pas à répéter ici, d'après tous les historiens, le détail de cette persécution tantôt ouverte, tantôt déguisée de Maximin, succédant à cette « paix fourrée ». Rappelons seulement, parce que c'est un trait moderne et piquant, la propagande anticatholique que l'empereur fit faire par l'école, en ordonnant que de faux *Acta Pilati*, pleins de calomnies « atroces » contre Jésus, fussent lus en classe et appris par cœur par les enfants. Véritable précurseur de Julien, Maximin voulut déjà reconstituer l'Église païenne sur le modèle de l'Église chrétienne, notamment par l'institution d'*ἄρχιερεῖς* provinciaux. Combien de temps dura cette réaction païenne ? Sans doute jusque vers la fin de l'année 312. A la suite, dit Eusèbe, de représentations que lui firent Constantin et Licinius, à la réception, dit Lactance, de lettres de Constantin seul, avant la bataille du Pont Milvius, Maximin écrivit à son préfet du prétoire Sabinus, à la fois pour justifier toute sa politique passée et pour formuler des instructions précises, conformément auxquelles toute persécution devait cesser. C'est peut-être, de tous les édits de tolérance, le plus instructif. Lactance ne nous l'a pas conservé. Mais Eusèbe nous en donne une traduction d'autant plus « sûre » qu'elle est littérale au point d'en devenir incorrecte. Maximin y parle à la première personne. Pour la troisième fois, nous lisons une justification, par l'intention, de la politique persécutrice. La paraphrase suivante rend bien, nous semble-t-il, le sens général du rescrit, logique à sa manière, et sincère jusqu'à un certain point : « Mes pères Dioclétien et Maximin eurent bien raison, jadis, d'essayer par des châtiments de ramener au culte des dieux la plupart des hommes qui, désertant les divinités traditionnelles, s'étaient mêlés à la race des chrétiens (sic). Pourtant, dès que je fus chargé moi-même du gouvernement de l'Orient (305 à 311), je cherchai à adoucir la persécution (1), en invitant les juges

(1) M. Hülle s'est certainement mépris sur le sens des mots « lorsque je fus appelé à gouverner l'Orient ». Il croit (p. 70) qu'il s'agit de l'arrivée en Asie Mineure de Maximin. Il s'agit au contraire du début de son gouvernement en Syrie et en Egypte.

(c'est-à-dire les gouverneurs de province) à ne pas employer la violence, mais la flatterie et la persuasion, pour ramener les hommes au culte des dieux; et cette politique eut du succès (§§ 1-4). Lorsque plus tard, l'an dernier, j'arrivai heureusement à Nicomédie, les citoyens de cette ville vinrent me supplier d'interdire aux chrétiens de résider dans leur patrie. A ces citoyens comme à ceux d'autres villes qui me firent la même requête, je fut obligé de répondre que je ne pouvais qu'exaucer une prière si agréable aux dieux. Mais, dans aucun cas, il ne faut employer la violence. Tu dois donc rappeler à tes subordonnés ma politique constante, qui est celle de la persuasion. » Le § 8, très court, contient la disposition essentielle : « Si quelqu'un, de sa propre volonté, décide de reconnaître la religion des dieux, il faut le recevoir; s'ils veulent suivre leur propre religion, tu dois leur en laisser la faculté. » Maximin réaffirme une fois de plus cette politique qui aurait été enjointe aux gouverneurs de province par des lettres et instructions antérieures. Le § 10 ordonne l'affichage de l'édit. Ainsi Maximin, tout en accordant aux chrétiens, très explicitement, une tolérance de fait, veut expliquer, justifier et ramener à un système cohérent toute sa conduite passée, et sa préférence, qui demeure, pour la religion traditionnelle; Maximin tient à passer pour un protecteur éclairé du culte national, mais il ne veut pas passer pour un despote brutal. Cette attitude est exactement celle que la sagesse politique lui imposait, au moment où il allait tenter cette conquête des Balkans à laquelle il avait dû renoncer en 311. Cette entreprise lui paraissait, à la fin de l'année 312, à la fois nécessaire et périlleuse. En 311-312, lorsqu'il ranimait la persécution, en copiant Galère, l'Occident divisé avait pu lui sembler une proie facile. Mais, à l'heure du rescrit à Sabinus, Constantin avait dû commencer sa foudroyante opération contre Maxence, dont Maximin se rapprochait. Licinius semblait d'accord avec le jeune vainqueur de la haute Italie. Maximin jugeait indispensable de ne pas permettre

comme Mgr BATIFFOL l'a très bien vu (*La Paix constantinienne*, p. 178). Ce passage est capital, parce qu'il mentionne ce ralentissement de la persécution, attesté d'ailleurs par Eusèbe, que nous avons mis en rapport avec la violente irritation éprouvée par Maximin, en 308, contre Galère, lorsqu'il vit qu'on lui préférerait, pour le titre d'Auguste, son collègue Licinius.

que s'accomplît, sans lui, un nouveau partage du monde. Il ne pouvait songer à laisser derrière lui des sujets mécontents. Tels sont les mobiles politiques, et, ajoutons-le, militaires, du rescrit à Sabinus (Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique*, IX, 9^e).

Victoires et visions de Constantin.

Mais la grande politique de Maximin, qui s'était préparé au rôle d'arbitre de l'Occident, en majorité païen, par une restauration éclairée de la vieille religion d'état, tempérée de tolérance intermittente (1), la grande politique de Maximin ne réussit pas mieux que le grand dessein de Galère. La campagne d'Italie de 312 changea brusquement la face du monde occidental. On connaît mal l'occasion de ce conflit entre Constantin et Maxence. Depuis l'exécution ou le suicide de Maximien, les relations étaient détestables entre Trèves et Rome. Il y avait, nous l'avons dit d'ailleurs, entre les deux Etats, des territoires contestés : Espagne, Rhétie. Maxence est-il l'auteur de la rupture ? Constantin fut-il l'agresseur, au sens que le droit des gens donne aujourd'hui à ce terme ? On sait, de reste, que l'« idée » n'est pas des plus claires, puisque de notables juristes internationaux se sont essayés récemment, sans grand succès, à la définir. Peu importe d'ailleurs. Il importe au contraire de savoir que la religion ne fut pour rien dans l'affaire. Constantin, depuis longtemps, était plutôt favorable aux chrétiens, un peu moins, semble-t-il, que Maxence, car on ne nous rapporte de lui, avant 312, aucune mesure de restitution, aucune intervention, paternelle ou non, dans les affaires intérieures et de l'Eglise. Quant à sa religion personnelle, nous la connaissons assez bien par les panégyristes gaulois, que la loi constante de

(1) Les écrivains ecclésiastiques ne nous ont pas parlé de brimades antichrétiennes dans l'armée. Mais ces brimades nous sont attestées par un texte épigraphique important, l'épithaphe d'Eugène, plus tard évêque de Laodicée *combusta*, dont il est dit qu'il fut soumis à de graves vexations, lorsque Maximin ordonna aux militaires de sacrifier, mais sans quitter le service. On le voit, le procédé de Maximin n'est pas exactement celui de Galère. Il ne s'agit plus d'une épuration de l'armée, mais d'une application au corps des officiers de cette méthode persuasive dont Maximin se vante, et qui, dans ces milieux, devait prendre naturellement des formes assez brutales. Le cas d'Eugène explique d'ailleurs à merveille la débandade des soldats d'Asie Mineure au *Campus Serenus*.

leur genre littéraire et le simple bon sens devaient empêcher d'émettre, sur la nature des dieux, des considérations susceptibles de déplaire au jeune empereur. Nous voyons par eux que Constantin révérait surtout, avant 310, l'Hercule patron de son beau-père, Maximien Herculus, après cette date, Apollon, auquel il restera fidèle bien longtemps. Aucun mensonge historique n'est plus scandaleux pour l'esprit critique que le travestissement en croisade de la campagne de 312. En revanche, cette expédition mérite pleinement l'épithète de napoléonienne. Les champs de bataille eux-mêmes invitent à tracer le « parallèle ». Seeck place entre avril et août la prise de Suse (Segusio), la victoire de Turin, l'entrée à Milan, le brillant succès de la cavalerie gauloise à Brescia, le siège, l'assaut et la prise de Vérone, en septembre-octobre, la conquête d'Aquilée et de Modène (Mutina). Tout est dit sur la victoire couronnante de *Saxa Rubra* ou du Pont Milvius (28 octobre). Tout est dit, sauf peut-être la vérité. Car cette dernière bataille, pas plus que les précédentes, ne fut donnée sous le signe de la croix (1). Les panégyristes reprocheront bien des choses à Maxence, ses sévices contre le sénat et le peuple, ses impôts vexatoires, la rudesse de sa police, sa laideur physique et sa hideur morale, opposées à la beauté apollinienne et à la clémence de Constantin. Mais ils l'accuseront surtout de sacrilège : le tyran de Rome, manquant d'argent, aurait dépouillé les temples des dieux ; aussi le vieux Tibre l'entraîna-t-il dans ses ondes vengeresses. On pense bien que les panégyristes attribuent la victoire de leur héros à la divinité. Mais il est impossible d'apercevoir dans leur langage la moindre allusion à un miracle chrétien. L'arc de triomphe érigé en 315, et décoré de divers bas-reliefs représentant, entre autres sacrifices païens, les *suovetaurilia*, parlera encore un langage neutre : *instinctu divinitatis*. Lactance, écrivant en 315-316, dit bien — en deux lignes — que Constantin fut averti en songe, à la veille de la bataille, de faire marquer sur les boucliers de ses soldats le signe du Christ, *transversa X littera, summo capite circumflexo* : il s'agit d'un monogramme assez fréquent en Asie Mineure dès le III^e siècle, comme

(1) L'expédition de Constantin, d'après un panégyriste, fut « autorisée par les aruspices ».

l'épigraphie de ces provinces nous l'a révélé; mais le témoignage de Lactance est-il croyable? Avant de répondre à cette question, il est nécessaire d'examiner brièvement un texte de la *Vita Constantini*, généralement présenté comme une confirmation du *testimonium Cæcilianum*: Eusèbe prétend tenir de Constantin, qui l'aurait attesté sous serment, un récit extrêmement circonstancié (*Vita Constantini*, I, 28-30). Ce serment de Constantin a mis fort justement plus d'un critique en défiance. Or, sans vouloir rééditer à ce sujet aucun sarcasme, voltairien ou autre, il serait fort légitime d'écarter *de plano* le récit de la *Vita*, tout d'abord parce que ce n'est pas un texte historique, mais un panégyrique romancé, ensuite et surtout parce qu'Eusèbe, dans son *Histoire*, ne dit pas un seul mot du prodige décrit si longuement dans la *Vita*. De plus, la *Vita* n'est à aucun degré un témoignage contemporain. D'après l'opinion la plus commune, et la plus favorable à ce texte, il daterait de 337-340, et serait donc postérieur d'au moins un quart de siècle à l'événement. Mais aujourd'hui, les critiques les plus compétents ne contestent pas que, sous sa forme actuelle, la *Vita*, publiée après la mort d'Eusèbe, soit un écrit remanié, qui contient plus d'un élément adventice et tardif. Aucun écrivain du IV^e siècle ne l'a connu. Saint Jérôme ne le cite pas dans le catalogue des œuvres eusébiennes. Pour ne parler que de ces docteurs, ni Basile, ni Grégoire de Nazianze, ni Saint-Jean Chrysostome n'en font usage. Comme l'a vu déjà Gibbon, une lettre de Cyrille de Jérusalem, postérieure au 30 janvier 351, porte un témoignage décisif contre l'authenticité de la vision de Constantin, ou tout au moins prouve que la *Vita* n'était pas encore publiée à cette date. En effet, au début de 351 (Mommsen, *Chronica minora*, I, p. 238), un météore lumineux en forme de croix parut à l'orient, et les contemporains virent dans ce prodige un présage de la victoire décisive de Constance II sur Magnence (bataille de Mursa, 28 septembre 351). Or Cyrille de Jérusalem, annonçant ce prodige à Constance, ne craint pas de lui dire que la glorieuse vision dont il fut honoré le met bien au-dessus de son père Constantin. Celui-ci, en effet, aurait trouvé la croix dans les entrailles de la terre, tandis que Constance, lui, aurait vu, fa-

veur bien plus grande, refusée à Constantin, le signe du salut resplendir au ciel en plein jour (1). M. Puech ne doute pas de l'authenticité de cette lettre, bien que la finale contienne le terme suspect d'ὁμοούσιος, évité avec soin par Cyrille; mais, si elle est apocryphe, c'est-à-dire postérieure d'un certain nombre d'années à 351, elle est encore plus redoutable pour l'authenticité de la *Vita Constantini*, dont elle nous forcerait à retarder l'apparition jusqu'à la fin du IV^e siècle. Toute une école, le grand Gothofredus à sa tête, rejetait jadis la *Vita*, et les raisons de ces sceptiques ne manquaient pas de poids. Contentons-nous de dire, en nous appuyant sur Cyrille de Jérusalem, que quarante ans et plus après la bataille du Pont Milvius, un grand évêque palestinien connaissait la légende de l'invention de la croix par Constantin, mais n'avait jamais entendu parler de la vision miraculeuse, ignorée par Eusèbe lui-même dans son *Histoire Ecclésiastique*.

D'ailleurs le récit de la *Vita Constantini* n'a nullement l'air de se référer au même événement que le « songe » de Lactance. D'abord, dans la *Vita*, tout se passe avant le départ de l'expédition pour l'Italie, donc en Gaule. Ensuite, ce n'est pas en songe, mais de ses propres yeux, en plein midi, ou plutôt au début de l'après-midi, que l'empereur aurait vu dans le ciel, au-dessus du soleil, ὑπερκείμενον τοῦ ἡλίου σταυροῦ τρόπαιον ἐκ φωτός συνιστάμενον, γραφήν τε αὐτῷ συνῆφθαι λέγουσαν "τούτῳ νίκα" (« le trophée de la croix, fait de lumière, en connexion avec une inscription disant : « Vaincs par ceci ») (XXVIII). Le songe, d'ailleurs, intervient ensuite. La vision a eu lieu pendant une marche de l'armée, qui, tout entière, en a été témoin; la nuit suivante (en Gaule toujours), le Christ apparaît en songe à Constantin seul, avec le signe céleste de la veille, pour inviter l'empereur à le reproduire et à s'en servir comme d'un talisman guerrier. Dès son réveil, l'empereur obéit. Description du nouvel étendard : c'est le λάβαρον (2), d'après un en-tête de chapi-

(1) MIGNE, P. G., t. XXXIII, col. 1165. Cf. A. PUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. III, p. 547.

(2) Sur le λάβαρον, voyez en dernier lieu H. GRÉGOIRE, *Byzantion*, t. IV, p. 477 sqq.

tre reconnu comme une interpolation post-eusébiennne. La pompeuse description du labarum ne nous retiendra pas ici. Mais notons une dernière divergence avec Lactance. Le monogramme du Christ n'est point composé des lettres X et I, *summo capite circumflexo*, mais des lettres X et P, les deux premières du nom du Christ.

Ces chapitres de la *Vita* ne « confirment » donc pas le récit de Lactance. Ils nous représentent tout au plus le dernier état (1) d'une légende qui naquit au temps de Lactance, mais dont Lactance lui-même ne nous offre pas la première version. Cette légende, dans sa forme primitive, est non pas chrétienne, mais païenne. Elle apparaît d'abord dans le VII^e *Panegyrique*, prononcé à Trèves par un rhéteur d'Autun, vers le mois de juillet 310, après la mort de Maximien. L'orateur y rappelle une vision de Constantin, qui, revenant de la campagne contre Maximien Hercule, s'est détourné de sa route pour visiter un temple d'Apollon: *ubi deflexisses ad templum toto orbe pulcherrimum, immo ad praesentem, ut vidisti, deum. Vidisti enim, credo, Constantine, Apollinem tuum comitante victoria coronas tibi laureas offerentem, quae tricenum singulae ferunt omen annorum... Et immo quid dico « credo »? Vidisti teque in illius specie recognovisti, cui totius mundi regna deberi vatum carmina divina cecinerunt* (2). (Tu as vu, je crois, Constantin, Apollon accompagné de la Victoire, t'offrant des couronnes de laurier dont chacune porte le présage de trente années...) Rien de plus connu qu'un tel symbole. L'épigraphie numismatique nous en présente pour cette époque des centaines d'exemples. Ce sont les *vota publica*. Au cinquième anniversaire du

(1) Le fait que dans la *Vita Constantini*, la vision a lieu en Gaule, prouve que cette « christianisation » d'un miracle païen de 309-310, si tardive et perfectionnée qu'elle soit, procède plus directement de l'« événement » que le songe romain de Lactance, et n'est pas le développement de celui-ci. On a dû reprendre (sous Théodose?) cette histoire ignorée ou qui n'avait aucun crédit, pour répondre aux Ariens qui prétendaient, comme Cyrille de Jérusalem, que Constance avait été plus favorisé que son père, Gélase de Cyzique (citant Gélase de Césarée?), au contraire, veut prouver la vision de Constantin par le fait qu'elle se serait répétée sous Constance.

(2) *Panegyrique* VII, 21. M. C. JULIAN (*Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 107, n. 2) « suppose qu'il s'agit du temple d'Apollon *Grannus*, à Grand chez les Leuques. Constantin, venu par Lyon et Chalon, suit la route militaire de Langres à Trèves, la quitte avant Neufchâteau et « s'en détourne » pour visiter Grand à sa gauche... »

règne d'un empereur, on accomplissait les vœux adressés aux dieux à son avènement pour cinq années de règne, et l'on souhaitait dix ans, VOTA V SIC X. Pour un dixième anniversaire, la formule était X SIC XX. Pour un vingtième, XX SIC XXX. Mais souvent on avançait la date de l'anniversaire. En 310, on pouvait souhaiter dix ans à Constantin, proclamé à York en 306. Et comme le dit M. Maurice, il arrivait aussi que, dans un transport d'enthousiasme, l'on dépassât exceptionnellement, et de beaucoup, le chiffre des vœux officiellement souhaités à l'empereur. C'est le cas de notre panégyriste, qui, en bon panégyriste, dépasse toute mesure en souhaitant d'avance non seulement dix, non seulement trente, mais plusieurs fois trente années. Il est vrai que ce sont les dieux et non les hommes qui apportent ces vœux à Constantin dans des couronnes de laurier. Souvent, d'ailleurs, les légendes des monnaies multiplient ainsi le chiffre des vœux en les faisant précéder de MVLTA.

Qui ne voit la frappante ressemblance existant entre le X barré placé dans une couronne de laurier, qui est un des éléments constitutifs du labarum constantinien, et le signe numeral X dans une couronne de laurier, qui est le symbole banal des *vota*? J'ai montré ailleurs que le nom même de « labarum » est une simple déformation de *laureum*, pour *laureatum* (l'étendard à la *laurea*). Mais ne perdons pas de vue le passage de Lactance, qui nous dit que les soldats de Constantin gravèrent le monogramme sur leurs boucliers. Précisément, rien de plus fréquent sur les monnaies que l'image d'un bouclier où sont inscrits les vœux du peuple romain. Voyez, par exemple, Maurice, *Numismatique Constantinienne*, t. II, p. 330 : « D'autres monnaies présentant le même type, c'est-à-dire deux Victoires posant sur un autel un bouclier portant l'inscription des vœux du peuple romain : VOT PR »; et p. 403 : « Victoire... tenant un bouclier sur lequel elle écrit VOT X ». Inutile de multiplier les exemples. On aura compris que le court passage de Lactance donne un sens chrétien à un rite officiel et militaire, admirablement attesté par les panégyristes et la numismatique. Ce n'est pas seulement en 312, à la veille de la bataille du pont Milvius, mais depuis plusieurs années, que les soldats de Constantin devaient graver sur leurs boucliers, parfois dans un cercle rappelant la

laurea, le chiffre X des vœux décennaux. Ce signe ne différait que d'un iota du monogramme de Jésus-Christ usité depuis longtemps en Asie Mineure. Cet iota, des soldats chrétiens ont pu l'ajouter sans nul péril dès cette époque, et même interpréter de la sorte au profit de leur religion la version officielle de la vision de 309-310. D'autres ont pu graver le signe ✠, d'autant plus facilement qu'il était susceptible de plusieurs exégèses autorisées par la numismatique : P(LVRIMA), correspondait au MVLTA des médailles ; ou mieux encore, le V formé par la partie supérieure de l'X et le P qui traverse l'X évoquent les légendes courantes VOTA PVBLICA, VICTORIA PRINCIPIS PERPETVA, qui sont si fréquentes que je m'abstiens d'indiquer des références (1).

Constantin lui-même a dû être frappé de la valeur multiple de ce symbole, qui plaisait aux chrétiens sans le moins du monde effaroucher les païens. Et c'est pourquoi il permit que des monogrammes christianisants fussent gravés sur certaines de ses monnaies à partir de l'année 317 (2). Il le permit d'autant plus facilement que Maxence l'avait devancé en laissant inscrire la croix simple sur une monnaie dès 311. Licinius ne demeura pas en reste : des monnaies de lui et de son fils Licinius César, porteront, en 317, la lettre T, équivalent de la croix, dans une couronne de laurier toujours. Enfin, Constantin placera le monogramme dans une couronne au sommet du *vexillum* décoré des portraits impériaux ; mais nous sommes en 312, époque où l'on commence à peine, et bien timidement, à reconnaître le monogramme du Christ dans le chiffre des *vota publica*. Rien ne nous autorise, dès cette date, à parler d'une conversion de Constantin.

Licinius, champion du christianisme. Son ange et sa prière.

Mais des événements se préparaient, qui, pour la première fois, allaient prendre l'allure d'un véritable règlement de comptes entre le christianisme et le paganisme. Seulement, le cham-

(1) Ainsi s'expliquerait que le signe soit un présage, non seulement de longue vie, mais de victoire (*in hoc vinces*).

(2) Croix simple dès 314 (Tarragone). Mais jamais de signes chrétiens sur les monnaies de Constantin frappées en Gaule ! Il n'y a qu'une exception : v. p. 272.

pion du christianisme ne fut pas Constantin, ce fut Licinius. La conquête de l'Italie par l'empereur « gaulois », maître de tout l'Occident, y compris l'Espagne et l'Afrique, avait privé l'Auguste de Sirmium et de Sardique de la part de Maximien Hercule, naguère réservée à son propre prédécesseur, le malheureux Sévère. Il accourut en Italie. Constantin le rencontra à Milan (février-mars 313) et réussit fort habilement à lui faire accepter le fait accompli, tout en encourageant le *Drang nach Osten* qui l'avait mis, une fois déjà, en compétition avec Maximin. Il lui donna sa sœur en mariage; mais il ne conclut pas avec lui d'alliance militaire. Quoi qu'en dise Lactance, nous avons la preuve que Constantin ne rompit jamais avec Maximin, car un rapport du proconsul d'Afrique Anulinus, daté du 15 avril 313, est encore au nom des trois Augustes. Constantin, après les conférences de Milan, regagna la Gaule, laissant Licinius marcher contre Maximin, ami des campagnes foudroyantes, et qui, dès l'hiver, avait commencé les préparatifs de son offensive. Cette fois encore, Licinius fut devancé. Il n'eut pas à franchir les détroits pour rencontrer son adversaire, qu'il trouva à Tzirallum, en Thrace (aujourd'hui Tchoukrou), dans une plaine située au nord de Périnthe-Héraclée, que Lactance appelle le *Campus Serenus*. Cette fois, Licinius, inspirateur dès l'an 311, du premier édit de tolérance, exploita avec un plein succès le mécontentement des soldats chrétiens, si nombreux dans l'armée d'Asie. Certes, nous n'affirmerons pas que Licinius fût alors « converti » au christianisme. Mais voulant s'assurer par les armes une partie du monde où les chrétiens dominaient, en présence d'un empereur qui, en dépit de ménagements passagers, s'inspirait de la politique de Galère, il se posa en défenseur d'une cause que les Augustes de Nicomédie avaient toujours combattue avec acharnement. Dans ces conditions, on lira sans étonnement les moyens de propagande qu'il mit en œuvre. « Pendant que les deux armées, dit Lactance au chap. XLVI, étaient ainsi proches l'une de l'autre et que l'on attendait une prompte issue, Maximin fit vœu à Jupiter que s'il remportait la victoire, il anéantirait entièrement le nom chrétien. La nuit suivante, un ange apparut à Licinius pendant qu'il dormait, qui lui commanda de se lever promptement et de se joindre à son armée pour invoquer le nom du Dieu suprême, et l'assura de la

victoire au cas où il le ferait. Il songea de plus qu'il se levait, et que l'ange lui dictait les mêmes paroles dont il devait se servir dans sa prière. Dès qu'il fut éveillé, il fit venir un de ses secrétaires et lui fit écrire ces paroles... »

Cette admirable prière est si complètement ignorée que nous devons la reproduire textuellement :

Summe deus, te rogamus ;
Sancte deus, te rogamus.
Omnem justitiam tibi commendamus ;
salutem nostram tibi commendamus ;
imperium nostrum tibi commendamus.
Per te vivimus,
per te victores et felices existimus.
Summe sancte deus,
preces nostras exaudi.
brachia nostra ad te tendimus, exaudi,
sancte summe deus (1).

Voici comment opéra le stratagème — il rappelle certains appels à la défection qui prirent la forme, pendant la guerre mondiale, de chants nationaux destinés à réveiller la conscience ethnique de soldats tchèques ou polonais, dans les lignes adverses. « Les gens de Licinius mirent bas leurs boucliers et leurs casques, et l'empereur, commençant la prière, fut suivi à l'instant de tous les officiers et de tous les soldats, qui avaient leurs mains levées vers le ciel. Ils la récitèrent si haut que l'autre armée qui allait être défaite en entendit le bruit. On répéta trois fois la prière. » Au premier choc, comme il était à prévoir, les soldats chrétiens de Maximin se rendirent en masse ou se débandèrent. Maximin s'enfuit jusqu'à Nicomédie, mais il n'y resta que peu de jours. Sa course éperdue ne s'arrêta qu'à Tarse, en Cilicie. Et Licinius, entré à Nicomédie, « présenta ses actions de grâces au Dieu par le secours duquel il avait obtenu la victoire ». Et le 13 juin 313 fut affiché dans cette capitale l'édit de tolérance et de restitution appelé vulgairement... édit de Milan, et attribué avec obstination à Constantin.

C'est que Licinius, champion de la foi en 313, mais persécuteur sept ou huit ans plus tard, et surtout, finalement, vaincu

(1) *De mortibus persecutorum*, XLVI, 6. Date de la bataille : 30 avril 313.

et tué par Constantin, ne devait pas garder longtemps cette auréole de triomphateur « en Christ », que lui accorde encore Lactance. La dernière édition de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe se ressent déjà de sa *damnatio memoriae*. L'ange qui lui avait apparu au *Campus Serenus* pénétrera plus tard dans la légende de Constantin, où Rufin le mettra au pluriel (I, 3). La magnifique prière au *Summus deus* lui est déjà volée par l'auteur de la *Vita Constantini* (IV, 20, p. 125, l. 7, éd. Heikel), où nous l'avons retrouvée le premier, croyons-nous. Ici, Constantin, naturellement, en est l'auteur. Constantin ordonne que le jour du soleil, c'est-à-dire le dimanche, tandis que les soldats chrétiens ont congé de se rendre à l'église, les hommes qui ne sont pas encore initiés aux saints mystères, se réuniront dans les faubourgs, en rase campagne, et là, tous ensemble, à un signal donné, adresseront au Christ une « prière étudiée » : *Σὲ μόνον οἶδαμεν θεόν, σὲ βοηθὸν ἀνακκλούμεθα, παρὰ σοῦ τὰς νίκας ἤραμεθα, διὰ σὲ κρείττους τῶν ἐχθρῶν κατέστημεν, σοὶ τὴν τῶν προυπαρξάντων ἀγαθῶν χάριν ἠγνωρίζομεν καὶ τῶν μελλόντων ἐλπίζομεν, σοῦ πάντες ἰκέταί γιγνόμεθα.*

Il n'y a pas de doute qu'Eusèbe nous conserve ici une version grecque de la prière latine de Licinius. Les mots du texte latin qui manquent dans la prière prétendument constantinienne reproduite ci-dessus, c'est-à-dire : *Summus deus* et *brachia nostra ad te tendimus*, se retrouvent, dans l'introduction à cette prière (I) : *μηδ' ἄλλῃ σωματίων τὰς ἐλπίδας ἐξάπτειν... τὸν παντὸς ἀγαθοῦ καὶ αὐτῆς νίκης δοτῆρα, et ἄνω μὲν αἶροντας εἰς οὐρανὸν μετεώρους τὰς χεῖρας.* Certes, il est possible que la prière du *Campus Serenus* fût restée en usage dans l'armée et que Constantin l'ait adoptée pour les catéchumènes. En tout cas, il me paraît certain que le premier empereur qui enseigna une prière quasi-chrétienne à ses soldats fut Licinius, lequel, aujourd'hui, fait figure d'ennemi de l'Eglise et de persécuteur.

Le prétendu Edit de Milan.

Placée dans cette lumière nouvelle, la controverse sur l'édit de Milan sera bien vite résolue par notre lecteur. Eusèbe, qui a con-

(1) Cf. EUSÈBE, *Laus Constantini*, IX, p. 219, l. 20 sqq., éd. Heikel.

fisqué sans façon la prière au profit de son dernier héros, n'avait pas osé pourtant reporter sur Constantin seul le mérite de l'édit de 313. Lactance le donne à Licinius; Eusèbe l'insère dans son livre X, parmi d'autres documents, mais l'assigne conjointement aux deux empereurs. Ni lui, ni aucun écrivain ecclésiastique ne l'a jamais qualifié d'édit de Milan, et aucun historien ecclésiastique ou profane ne nous rapporte que les conférences de Milan aient produit un édit de tolérance. Ce nom n'est qu'une conjecture érudite qui remonte à Tillemont, et qui se fonde uniquement sur deux arguments. Eusèbe parle d'une « loi parfaite et complète » portée par Constantin et Licinius après la bataille du pont Milvius, et le texte lui-même du rescrit de Nicomédie, dans le latin de Lactance comme dans le grec d'Eusèbe, contient le préambule : « Lorsque moi, Constantin Auguste, et moi, Licinius Auguste, nous nous réunîmes heureusement à Milan... » Seeck et Knipfing ont fait justice du premier argument. La « loi parfaite et complète » n'a pas pu exister à la date donnée par Eusèbe. Car il ajoute qu'elle fut communiquée par des lettres de Constantin et de Licinius à Maximin, lequel feignait encore l'amitié, et qui aurait, là-dessus, promulgué son rescrit à Sabinus. Or, ce rescrit, d'après les indications chronologiques qu'il contient, est de la fin de 312. Maximin a commencé son offensive dès l'hiver, et Constantin, encore à Rome en janvier, n'a pu rencontrer Licinius à Milan qu'en février.

Quant au deuxième argument, il ne pèsera guère plus aux yeux du lecteur qui se souvient du rescrit de Maximin à Sabinus. Il est dit pareillement dans ce document : « Quand j'arrivai heureusement en Orient et quand j'entrai heureusement à Nicomédie... », sans qu'on ait jamais déduit de ces précisions historiques et topographiques aucune conclusion touchant l'endroit où le rescrit fut signé. Si l'édit de Nicomédie dit : « Lorsque moi, Constantin, et moi, Licinius », au lieu de dire : « Lorsque nous », ou bien « Lorsque je rencontrai Constantin », la raison en est que le rescrit portait, en tête, les noms des trois Augustes, et qu'il ne fallait pas que le sujet ou les sujets de la phrase fussent douteux. D'ailleurs, l'intérêt de Licinius, dont la guerre n'était pas terminée — car Maximin préparait à Tarse sa revanche —, était de faire sonner bien haut ses relations intimes avec son beau-frère, le vainqueur de Rome. Cela était d'autant

plus opportun que l'Auguste d'Occident était resté militairement neutre dans cette affaire, et que l'absence de tout contingent d'Italie ou de Gaule dans l'armée de Licinius pouvait inquiéter les populations d'Asie Mineure. Des considérations politiques et militaires avaient amené Licinius, opérant en Orient, à préciser sa politique christianophile bien plus nettement qu'il n'était alors utile à Constantin. Et, du reste, le texte du rescrit de Nicomédie, le prétendu édit de Milan des modernes, ne se comprend que si l'on songe à l'état des provinces orientales. Se référant à l'édit de Galère, à demi abrogé par les chicanes de Maximin, il parle de restrictions, *ἀπέσεις* (*conditions*) à la liberté de conscience, qu'il lève définitivement. Il y a d'ailleurs de curieuses divergences entre le texte de Lactance et celui d'Eusèbe. Le grec donne en plus un résumé du rescrit en deux paragraphes, qui reproduisent textuellement, en tête du document, d'une manière assez gauche, mais surabondamment précise, les « considérants » essentiels et les clauses principales. Il est probable que le texte grec, plus catégorique encore que l'autre, est celui qui fut destiné à la Syrie, à la Palestine et à l'Égypte, dont la situation était spéciale : l'édit de 311 n'y avait jamais été publié, et le statut des chrétiens y reposait uniquement sur les documents ambigus émanés de Maximin. La conjecture est de M. Knipfing, et nous la trouvons infiniment plausible. Lactance aura copié l'affiche de Nicomédie, Eusèbe celle de Césarée. Bref, on n'aurait jamais dû mettre en doute la parole de Lactance, témoin oculaire, lequel fait gloire, sans ambages, de ce texte historique à Licinius seul. Ou, pour résumer le litige : l'édit de tolérance de « mars 313 », rendu à Milan par Constantin, n'est pas un édit, mais un rescrit, ou plutôt une lettre aux gouverneurs des provinces d'Asie et d'Orient ; il n'a pas été promulgué à Milan, mais à Nicomédie ; il n'est pas de mars, mais de juin ; il n'est pas de Constantin, mais de Licinius.

A quoi eût servi, en Occident, en 313, un édit de tolérance ? La paix religieuse la plus complète y régnait partout depuis 306-307. Maxence avait commencé les restitutions. Constantin, en avril 313, restitue aussi. Il écrit, à cette date et dans ce sens, au proconsul d'Afrique Anulinus (Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique*, X, 5, 15). Cette lettre prouverait, à elle seule, la non-existence de l'édit de Milan, qu'elle ne vise d'aucune ma-

nière. L'édit de Nicomédie ne fut un événement, et un événement considérable, qu'en Asie, où il marqua la fin de la persécution. « A compter depuis la destruction de l'église de Nicomédie jusqu'à sa reconstruction, il s'est écoulé dix ans et quatre mois » (1). Maximin, réfugié à Tarse, finit comme Galère, c'est-à-dire que, désespéré et malade, il tourna le dos à la politique religieuse qui l'avait perdu et qu'il publia lui aussi un édit de tolérance — le troisième —, auquel Lactance fait une brève allusion (chap. XLIX) et qu'Eusèbe nous donne plus au long (*Histoire Ecclésiastique*, IX, 10, 7-11).

Explication du paradoxe.

Jusqu'à présent, nous avons vu se vérifier, avec la rigueur d'une véritable loi historique, ce principe que les empereurs se servent de la religion comme d'une arme, tantôt offensive, tantôt défensive, et que leurs changements d'attitude, en cette matière, sont toujours en rapport avec les circonstances politiques. Ce qui les détermine, lorsqu'ils se croient forts, ce n'est pas tant le souci de respecter la foi de leurs sujets immédiats, que le désir d'attirer à eux la masse des militaires et des civils, dans les parties de l'empire sur lesquelles ils espèrent étendre leur domination. Quand ils sont forcés de se défendre dans les Etats qu'ils administrent directement, ils se souviennent de la religion de la majorité de leurs sujets. Ainsi s'explique le paradoxe apparent d'où nous sommes partis. C'est la politique, toujours, qui prime la religion. Mais, très souvent, c'est la politique extérieure. Et les changements brusques d'attitude d'un Galère et d'un Maximin, la prudence d'un Constantin, la modération d'un Maxence ont des motifs d'ordre non pas spirituel ou théologique, mais, moins noblement, utilitaire et opportuniste.

La suite de ce récit, bien que nous devions l'abréger, nous montrera de nouvelles applications de notre loi, et elle aboutira, nous l'espérons, à une solution nette du problème central, celui de la « Conversion » de Constantin.

Après 313, l'empire n'a plus que deux maîtres : Constantin à l'Ouest, Licinius à l'Est. La paix ne devait pas régner bien longtemps entre les deux beaux-frères. On essaya de créer

(1) LACTANCE.

entre les deux empires une sorte d'Etat-tampon, confié au César Bassianus, ami personnel de Licinius, mais qui avait épousé une sœur de Constantin. Bassianus, simple instrument de Licinius, essaya, à l'instigation de celui-ci, de supprimer l'empereur d'Occident. Mais la conspiration fut découverte. Constantin fit exécuter Bassianus et la guerre éclata. Licinius, malgré la supériorité numérique de son armée, fut vaincu à Cibalae, en Slavonie. Mais il restait puissant; il osa même proclamer la déchéance de Constantin, et le remplacer, en qualité d'Auguste, par un de ses officiers, nommé Valens. Une nouvelle bataille eut lieu en Thrace (*Campus Mardiensis*). Ce même automne, la paix fut conclue. Licinius céda à Constantin l'Illyricum. Mais cette paix ne fut qu'une longue trêve, pendant laquelle Licinius prépara sa revanche. Une fois encore, la religion devait jouer son rôle dans le grand conflit entre l'Orient et l'Occident; et une fois encore, le prétendu paradoxe apparaît. C'est Constantin, empereur de l'Occident païen, jusqu'alors plus réservé, moins compromis que son collègue à l'égard du christianisme, qui accentue, d'année en année, une politique d'encouragement à l'égard de l'Eglise, sans rompre toutefois avec le clergé païen, dont il reste le souverain pontife, ni surtout avec les augures, qui, en étudiant les éclairs qui frappent le Colisée, flattent sa secrète espérance et lui promettent l'empire universel. Et Licinius, visité naguère par un ange, et qui avait enseigné à 30.000 hommes la prière au *Summus Deus*, Licinius, qui avait pieusement rebâti l'église de Nicomédie, Licinius, spéculant très certainement sur l'impopularité de Constantin parmi les foules païennes et la populace de Rome, ne craint pas, par une volte-face qui rappelle celle des Galère et des Maximin, mais en sens contraire, de se faire le champion de Mithra. C'est sa troisième attitude religieuse. Créature de Galère, il avait dû persécuter dès son avènement, il avait vaincu sous le signe chrétien au *Campus Serenus*, et le voilà, aux yeux de l'histoire ecclésiastique, souillé du sang des derniers martyrs !

Le conflit final éclata en 324 (ou en 323). Vaincu en Thrace le 3 juillet, près d'Andrinople, vaincu en Bithynie le 18 septembre à Chrysopolis, Licinius dut renoncer à l'Empire d'abord, et à la vie, bientôt après. Et Constantin confisqua sa gloire.

Constantin dans la légende et devant l'histoire.

La légende de Constantin, non seulement empereur chrétien, mais empereur catholique, recevra encore, au cours des siècles, plus d'un développement. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de la réfuter dans toutes ses parties, bien que, dans un livre publié il y a vingt-trois ans seulement, *Constantin le Grand*, par le Père Philipon de Rivière, Paris, 1906-1907, on puisse lire ces phrases : « L'histoire du baptême de Constantin à Nicomédie (par l'évêque arien Eusèbe) implique un monde de calomnies contre un insigne bienfaiteur de l'Église, contre une grande époque de l'histoire chrétienne, contre les églises de Rome et de Constantinople, contre une masse de savants catholiques et de saints. Elle est le fruit probable d'une orgie des courtisans de Valens, plus de quarante ans après la mort de Constantin ».

A part ce protestataire attardé, personne ne doute aujourd'hui que Constantin n'a reçu le baptême qu'*in articulo mortis*, et d'un prélat arien. Le baptême par le pape de Rome Silvestre est une fiction tardive (voyez Erich Caspar, *Geschichte des Papsttums*, pp. 125-130; fin du V^e siècle), bien que l'inscription gravée, par ordre de Sixte Quint, sur l'obélisque de Latran la proclame en lettres monumentales : CONSTANTINVS PER CRUCEM VICTOR A SANCTO SILVESTRO HIC BAPTIZATVS CRVCIS GLORIAM PROPAGAVIT. Quant à la donation de Constantin à Silvestre, le premier témoignage est de l'année 778. Le baptême romain donc, et la donation, sont aujourd'hui abandonnés par les savants les plus catholiques. Mais on oublie trop d'autres altérations de l'histoire, que nous signalerons ici, parce que, très logiquement d'ailleurs, elles ne font qu'accentuer une tendance qui remonte à Eusèbe. On lit peu de nos jours la grande *Histoire Ecclésiastique* compilée au XIV^e siècle par Nicéphore Calliste Xanthopoulos (en 18 livres, jusqu'à la mort de l'empereur Phocas, en 610). Parcourons, dans son premier livre, l'histoire des événements que nous venons de raconter. Licinius y est encore mentionné çà et là. Mais le procédé d'Eusèbe, qui consiste à dépouiller cet empereur au profit de Constantin, y est employé sans scrupule. En tête d'un chapitre, nous voyons que *Constantin a triomphé de Maximin*. Et ce n'est par une faute de copiste pour *Maxence*. Dans le récit de la

campagne de Thrace, à laquelle, on le sait, Constantin n'a point participé, il est bel et bien substitué à Licinius, et c'est lui qui met en déroute Maximin par la vertu du labarum (1). Si l'*Histoire Ecclesiastique* d'Eusèbe avait eu une édition de plus, il est bien possible que la légende de Constantin aurait éprouvé, dès le IV^e siècle, cet enrichissement. Mais Eusèbe, soit dans la *Vie* et dans la *Laus*, soit dans l'*Oratio ad sanctorum coetum*, n'avait pas trop mal travaillé. C'est à lui surtout, à lui et aux remanieurs de la *Vita Constantini*, à Rufin aussi, son traducteur, qui, vers l'an 400, interpolait dans l'histoire la vision miraculeuse, que nous devons les parties essentielles de la légende constantinienne, parties si solides, dirions-nous volontiers, qu'elles restent confondues avec l'histoire, et qu'elles ont l'air vraiment de défier toute critique. Tour à tour, les p'us illustres historiens modernes les sanctionnent, tacitement ou explicitement. Certains entrevoient comme des lueurs de vérité. Mais leurs corrections au tableau eusébien restent partielles. O. Seeck reconnut qu'il n'y eut point d'édit de Milan : et cette découverte, qui retirait à Constantin l'acte cardinal de sa prétendue mission religieuse, ne détermina pas le brillant critique à reviser l'ensemble du procès. Au contraire, nul n'a plus énergiquement affirmé la prétendue conversion. B. Niese, dans son *Histoire Romaine* du *Handbuch* de Müller, signale avec dédain les « doutes injustifiés » de Seeck sur l'édit de Milan. Pour lui, « toute notre tradition (Ueberlieferung) présente Maxence comme un persécuteur ». Niese confond évidemment tradition historique et tradition légendaire. Quant à Licinius, jamais *damnatio memoriae* n'a été plus efficace :

Des Kaisers Namen meldet kein Lied, kein Heldenbuch.

Il ne figure qu'au catalogue des persécuteurs. L'ange qui le visita au *Campus Serenus* n'est pas inconnu des peintres : mais ils nous présentent cet envoyé du ciel penché sur la couche de Constantin. De grands érudits chrétiens, des liturgistes ont ignoré, ignorent toujours la magnifique prière latine qui fut l'en-

(1) Il va sans dire que Nicéphore n'a pas inventé ces choses. L'expédition de Constantin contre « Maximien Galère », confondu avec Maximin, est racontée par le chroniqueur Théophane (IX^e siècle), pp. 20-21, Bonn (A. M. 5806-5808).

traînante *Marseillaise* de la première victoire chrétienne. La plupart de ceux qui ont raconté le triomphe de la foi en ont, sciemment ou non, disjoint le plus bel épisode. Mgr. Batiffol relègue la prière dans un *Excursus* dont la tendance est nette : cette prière n'est que « monothéiste » : « Licinius, qui n'est pas chrétien et qui ne le deviendra pas, invoque le *Summus Deus* ». Mgr Batiffol, théologiquement, a sans doute raison. Mais de quel droit affirme-t-il le christianisme de Constantin ? Et Eusèbe, nous l'avons démontré, fut moins difficile, puisqu'il adjugea, avec de très légères retouches, l'hymne à Constantin (1). C'est la fable convenue, d'origine eusébiennne, qu'on trouve encore chez le grand historien E. Stein, dans l'ouvrage de synthèse de M. Albertini, dans le précis de M. Piganiol (2).

Toutefois, les temps sont mûrs. En ces années 1929 et 1930, qui nous ont amené le seizième centenaire de la fondation de Constantinople, MM. Pincherle et Groag, historiographes de Maxence, et Ensslin, biographe de Galère, ont redécouvert deux éléments essentiels de la question : la christianophilie de Maxence et le prestige de Galère, ainsi que l'opposition radicale entre la politique de la tétrarchie et celle des « usurpateurs ». A Paris et à Vienne, où j'ai exposé, dans des conférences publiques, ces vues nouvelles, j'ai recueilli des adhésions précieuses : celle de M. Martroye, l'excellent connaisseur de l'Afrique chrétienne et celle même de M. J. Maurice, le fondateur de la

(1) Cet article était composé lorsque j'ai songé à relire, ou — soyons franc — à lire quelques articles du *Dictionnaire Philosophique*. Voltaire — nous en étions sûr — a redressé cette « erreur judiciaire » comme tant d'autres, et réhabilité Licinius : « Le ciel, écrit-il, lui fut encore plus favorable qu'à Constantin même : car celui-ci n'avait eu que l'apparition d'un étendard, et Licinius eut celle d'un ange. Cet ange lui apprit une prière avec laquelle il vaincrait sûrement le barbare Maximin. Licinius la mit par écrit, la fit réciter trois fois à son armée, et remporta une victoire complète. Si ce Licinius, beau-frère de Constantin, avait régné heureusement, on n'aurait parlé que de son ange : mais Constantin l'ayant fait pendre, ayant égorgé son jeune fils, étant devenu maître absolu de tout, on ne parle que du Labarum de Constantin. » (*Dictionnaire Philosophique*, article *Constantin*.)

(2) A. PIGANIOU, *Esquisse d'Histoire Romaine*, Paris, Alcan, 1931, pp. 258, 262, 260. M. Piganiol s'exprime ainsi au sujet de l'édit de Milan : « Licinius publia à Nicomédie l'édit de tolérance déjà promulgué à Milan ; c'est d'après l'édit de Nicomédie, seul conservé, que nous pouvons reconstituer l'édit de Milan. » Mais pourquoi reconstituer un édit dont rien absolument ne nous atteste l'existence ?

numismatique constantinienne (1); celles aussi de MM. Groag et Alföldi, auxquels je dois d'intéressantes suggestions. Mais le principal encouragement m'est venu de M. Stein lui-même, lequel a bien voulu m'écrire : « Ihre Anwendung von Schuberts Chlodwigtheorie (deshalb katholisch weil die Nachbarkönige Arianer sind) auf Constantin und Licinius ist eben so neu als wichtig. »

Nous ne croyons pas que cette conception un peu révolutionnaire de l'histoire du triomphe chrétien puisse en rabaisser aux yeux de quiconque la pathétique majesté. N'est-ce pas au contraire diminuer les proportions du drame que de le réduire à un seul acteur, dont personne, aujourd'hui pas plus qu'au IV^e siècle, n'oserait affirmer qu'il fut un grand homme complet? La vertu merveilleuse, miraculeuse si l'on veut, du christianisme n'apparaît-elle point avec une éblouissante évidence dans cette scène plusieurs fois répétée, avec un effet dramatique sans cesse croissant : l'empereur, qu'il soit régulier, légitime ou « tyrannique », qu'il réside à Rome, à Trèves, à Sirmium, à Sardique ou à Nicomédie, est toujours, aux heures de crise, contraint de prendre parti dans la lutte entre les deux croyances, et s'il ne choisit celle qui a pour elle les forces de la vie et de l'avenir, il est brisé? Ce n'est point, nous semble-t-il, méconnaître la puissance du parti chrétien, que de montrer de quel poids formidable il a fait, à chaque instant, trébucher la balance du pouvoir.

Nous ne croyons pas davantage avoir diminué Constantin. Sa médiocrité ne nous paraît pas, comme à M. Jullian, démontrée par le fait que ce « mauvais Gaulois » aurait abandonné la Porte Noire de Trèves et l'austère « garde sur le Rhin » pour les beautés d'Arles, les aventures italiennes, la conquête de l'Orient. Nous croyons seulement qu'en sage poétique, il s'est longtemps « réservé ». Ce n'est pas lui qui a suggéré à Galère le premier édit de tolérance : c'est Licinius; ce n'est pas lui qui a rédigé les derniers : ce sont Licinius et Maximin. Et Maxence,

(1) Je me crois autorisé à dire que M. Maurice, le meilleur connaisseur de la période, ne maintient pas les vues qu'il a exprimées, avec beaucoup d'éloquence mais trop d'optimisme, en ce qui concerne la sincérité de Constantin, dans un livre récent, qu'il refera lui-même, du moins ses amis et admirateurs l'espèrent vivement.

avant lui, avait restitué les biens des églises; avant lui, il avait banni des prélats *pro bono pacis*; avant lui, il avait fait « l'évêque du dehors », c'est-à-dire le gendarme de l'Eglise. Mais il est vrai qu'après 313, Constantin a compris, mieux que tout autre, la leçon des événements. Où ses collègues voyaient ou n'avaient vu que politique occasionnelle, expédient de circonstance, il aperçut un système qu'il fit sien : le système de la neutralité religieuse, de plus en plus bienveillante à l'égard d'un culte sans sacrifices; car le *Pontifex maximus* Constantin, imbu des idées de Porphyre, était, à tous égards, l'opposé de Julien, sectateur de Jamblique, une sorte de moderniste et de laïcisateur du paganisme.

Ainsi, les chrétiens et les païens de la génération de 360 qui lui feront les uns honneur, les autres opprobre de la subversion du vieux culte, ne se tromperont guère. Pour tout résumer par une comparaison qu'autorise son génie militaire, Constantin fut le Napoléon de la grande révolution religieuse du IV^e siècle. Une chose lui appartient sans conteste, qui vaut mieux que l'« initiative » : la décision — au sens stratégique...

NOTE COMPLÉMENTAIRE :

Cet article, résumé de conférences faites en 1929-1930 à Bruxelles, Paris et Vienne, était entièrement composé lorsque je reçus l'admirable livre de M. Erich CASPAR, *Geschichte des Papsttums*, I (1930), J. C. B. Mohr, Tübingen. J'y lis avec une véritable joie deux phrases qui me prouvent que le triomphe de la vérité est proche. M. Caspar vient de réfuter, lui aussi, l'argument de Seeck-Lot, d'après lequel l'Eglise en Occident, à cause de sa faiblesse, ne pouvait être pour Constantin une alliée bien utile. Constantin, dit M. Erich Caspar, a visé de plus en plus à la monarchie universelle : « *Die christenfreundliche Gesamthaltung seiner Politik im Westen sollte propagandistisch auf die politisch erheblich gewichtigeren Kreise des Ostens wirken, wo Licinius über die Linie der Toleranz mangels selbständiger politischer Gedanken niemals hinaus kam, um schliesslich sogar wieder hinter sie zurückzuweichen* » (p. 107). Et ces lignes « *vengeresses* » sur l'édit de Milan : « *Alle Versu-*

che, aus diesem Erlass des Licinius den Wortlaut der vermutlich wohl schriftlichen ursprünglichen Mailänder Vereinbarungen selbst zu rekonstruieren, und volends die althergebrachte und auch neuerdings wieder verteidigte Ansicht, dass der längere eusebianische Text diesen Mailänder Wortlaut direkt überliefere, haben sich als trügerisch erwiesen. Ein « Edikt von Mailand » ist völlig aus der Ueberlieferung zu streichen » (p. 105, n. 3). Cf. la discussion critique, décisive et définitive, de la p. 581. Je me permets d'y renvoyer pour la bibliographie de la controverse, et de rappeler que ma théorie se trouve déjà résumée dans *Byzantion*, V (1929-1930), p. 419 et pp. 788-791.

Nous croyons d'ailleurs rendre service, non seulement au *general reader*, mais encore aux spécialistes en leur indiquant les ouvrages ci-après, que nous n'hésitons pas à désigner au milieu d'une « littérature » inextricable. H. LECLERCQ, article *Constantin* du *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*. W. M. SINCLAIR, article *Constantinus I* du *Dictionary of Christian Biography*. Mgr P. BATIFFOL, *La Paix constantinienne et le Catholicisme*, Paris, Gabalda, 1914. Sur les édits de tolérance, le meilleur travail d'ensemble reste celui de HÜLLE, *Die Toleranzerglasse der römischen Kaiser* (1895). Sur l'édit de Sardique, v. spécialement un article peu connu mais à notre sens excellent et décisif de John R. KNIPFING, *The Edict of Galerius (311 A. D.) re-considered*, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, I (1922), p. 693 à 705. M. Knipfing avait vu également clair sur l'Edit de Milan, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XL, N. F., 3, p. 206 sqq. Sur les signes chrétiens des monnaies, v. l'excellente *Numismatique Constantinienne* de M. J. MAURICE, qui résume d'ailleurs la plupart de ses travaux. Sur les différentes éditions d'Eusèbe, v. la préface d'Ed. SCHWARTZ à son édition (*Eusebius Kirchengeschichte*) dans la collection patristique de Berlin, et les conjectures, souvent un peu trop raffinées mais ingénieuses toujours, parfois sûres de M. LAQUEUR, *Eusebius als Historiker seiner Zeit*, 1929. Un travail parallèle a été fait récemment sur les sources (?) de Lactance par K. ROLLER. Quant aux grandes histoires de la période, il va de soi que nul ne peut se dispenser de consulter le texte et les notes de O. SEECK, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. I, et de Ernst STEIN, *Geschichte des spätrömischen*

Reichs, I (1929). A partir de 311, nous avons les *Régestes* d'Otto SEECK : *Regesten der Kaiser und Päpste*, Stuttgart, J.-B. Metzlersche Verlagsbuchhandlung, 1919. Tout le monde a lu *La fin du Paganisme* de Gaston BOISSIER, livre charmant, mais dont il faut avouer, avec regret, qu'il a décidément vieilli. C'est aussi le cas de la biographie constantinienne de J. BURCKHARDT, *Die Zeit Constantin's des Grossen*, 2^e éd., Leipzig, 1880. Enfin, on lira avec plaisir et profit le tome VII (1926) de la monumentale *Histoire de la Gaule* du maître Camille JULLIAN. Voyez, par exemple, sur « l'atonie de l'Eglise de Gaule », les pages 128-131 de cet ouvrage. Il a noté aussi, p. 120, que la seule monnaie gauloise de Constantin qui porte un signe chrétien fut frappée à Arles en 335 seulement, deux ans avant la mort de l'Empereur.
